

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le 09/12/2021

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073
SUR DEMANDE DE PRIX N° 2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM du 22/10/2021

Objet : Acquisition et installation d'équipement d'enseignement pour les 4 salles de cours au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'UNB

Titulaire : SO GE DIM BTP SARL

Montant : Vingt et deux millions neuf cent quatre vingt et dix huit mille deux cents (22 998 200) francs CFA TTC

Délai d'exécution : Soixante (60) jours

Financement : Budget CEA/ITECH-MTV/UNB, gestion 2021

ORDRE DE SERVICE 2021/072/MESRSI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

- 1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
- 2- La date du 13/12/2021 est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
- 3- Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
- 4- La date du 10/02/2022 est retenue comme date de fin d'exécution.
- 5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par **ZONGO Billy T. M. J.**, Gestionnaire des crédits du CEA/ITECH-MTV

Le Président de l'Université Nazi BONI

Le Président

Pr Macaire S. QUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Chevalier de l'OIPA/CAMES

NOTIFICATION

Le 09/12/2021, je soussigné **ZONGO Billy T. M. J.** déclare m'être rendu au siège de SO GE DIM BTP SARL et avoir remis à son Responsable ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service.

Le Directeur de l'Administration et des Finances

Le Directeur

Billy T. M. J. ZONGO

Le Titulaire

Comm Ace - Construction
IMPORT - EXPORT
Le Gérant

Y. A. Félix Bienvenu NIGNAN

Original

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION _____ SECRETARIAT GENERAL _____ UNIVERSITE NAZI BONI	BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice Vide cf n° 096 du 07/11/2021  MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073 SUR DEMANDE DE PRIX N° 2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM du 22/10/2021 APPROUVE LE _____ NOTIFIE LE _____ par O.S. no _____
---	--

OBJET : Acquisition et installation d'équipement d'enseignement pour les 4 salles de cours au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'UNB. ✓

TITULAIRE : SO GE DIM BTP SARL ✓

MONTANT: Vingt et deux millions neuf cent quatre vingt et dix huit mille deux cents (22 998 200) francs CFA TTC

DELAI D'EXECUTION: Soixante (60) jours ✓

FINANCEMENT : Budget CEA/ITECH-MTV de l'UNB ; gestion 2021 ✓



MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073

SUR DEMANDE DE PRIX N° 2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM du 22/10/2021

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représenté par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01,
Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme « Autorité
contractante»

d'une part



ET

SO GE DIM BTP SARL représenté par, Monsieur **NIGNAN Y. A. Félix Bienvenu**, Gérant,
téléphone : **25 41 41 00**, **01 BP : 3803 Ouaga 01, Ouagadougou**, inscrit au registre de commerce
sous R.C.C.M N° **BF OUA 2010 B 0470**, **IFU N° 00025154W**, faisant élection de domicile à
Ouagadougou, désigné ci-après par le terme « Titulaire ».

d'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073

SUR DEMANDE DE PRIX N° 2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM du 22/10/2021

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet : **Acquisition et installation d'équipement d'enseignement pour les 4 salles de cours au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'UNB.**

2. Le délai d'exécution du présent marché est de Soixante (60) jours

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordereau des prix unitaires;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande (s'il y a lieu).

4. Le montant du marché est de **Vingt et deux millions neuf cent quatre vingt et dix huit mille deux cents (22 998 200) francs CFA TTC**

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.





MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073

SUR DEMANDE DE PRIX N° 2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM du 22/10/2021

7. Les paiements seront effectués par l'**Agent Comptable de l'UNB** au profit de **SO GE DIM SARL** sur le compte aux références suivantes : Code BANQUE : **BF 207** ;
Code guichet : **01001** ; Numéro de compte : **001300484160** ; Clé RIB : **48**
Domiciliation : Badf

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé :

Le titulaire
« Lu et approuvé »

22 NOV 2021

SO GE DIM - ATP
Commerce - Construction
IMPORT - EXPORT
Le Gérant

Y. A. Félix Bienvenu NIGNAN

Pour l'Autorité Contractante



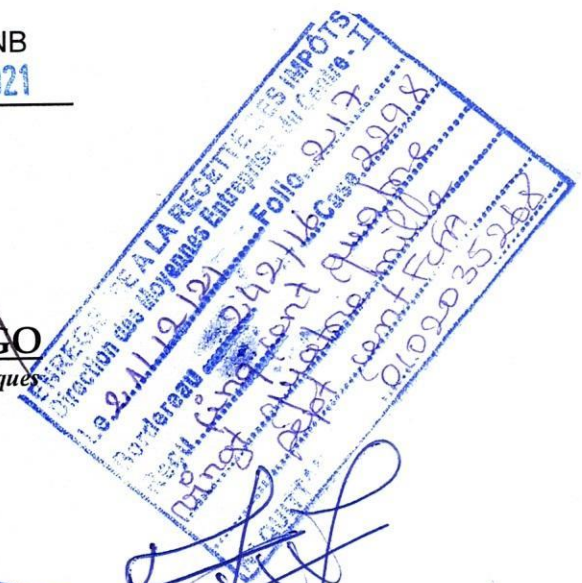
Billy T. M. J. ZONGO

25 NOV 2021

L'Autorité d'approbation de l'UNB
Bobo-Dioulasso, le 07 DEC 2021



Pr Macaire S. OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES



Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)



Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

[L'Autorité contractante sélectionne et insère le texte approprié en utilisant les exemples fournis ci-dessous ou un texte différent acceptable; et supprime le texte en italiques]

CCAG 1.1 (h)	L'Autorité contractante est : <i>Université Nazi BONI</i>
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : <i>Université Nazi BONI</i>
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière Version]
CCAG 8.1	Aux fins de notification, l'adresse de l'Autorité contractante sera : À l'attention de : <i>BAYALA Badjibié Serge Eric</i> N° et rue : <i>Bobo-Dioulasso</i> Étage/n° de bureau : bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex Centre de Calcul au carrefour de la route Banfora-Orodara Ville : <i>Bobo-Dioulasso</i> Boite postale <i>01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01</i> Pays : <i>Burkina Faso</i> Téléphone : <i>20 98 06 35/78 87 02 07</i> Télécopie : [insérer numéro] Adresse électronique : <i>serge_ericb@hotmail.com</i>
CCAG 10.2	<i>Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs différends devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera à la juridiction administrative compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Attributaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée se</i> <i>explicative qui suit doit donc être insérée dans le document de demande de marché. La note explicative à l'intention des candidats au marché la clause 10.1 (a) du CCAG dans le document de demande de marché.</i> <i>Note explicative à l'intention des candidats au marché la clause 10.1 (a) du CCAG. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA :</i> <i>« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis</i>



	à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».
CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : [insérer la liste des documents requis, par exemple un connaissance négociable, un connaissance maritime non négociable, un connaissance aérien, un bordereau d'expédition de chemin de fer, un bordereau d'expédition routier, un certificat d'assurance, un certificat de garantie du Fabricant ou du Titulaire, un certificat d'inspection délivré par une agence d'inspection particulière, des détails relatifs à l'embarquement spécifiés par l'usine du Titulaire] Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.
CCAG 14.1	Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme » Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après : $P_1 = P_0 (a L_1 L_0 + b_i M_i M_0)$ dans laquelle : P_1 = Prix actualisé. P_0 = Prix du marché (prix de base). a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché. b_i = pourcentage estimé de l'élément (d'indice i) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché. L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. M_0, M_1 = indices des prix de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. La somme des éléments a et b_i doit être égale à 1 (1) dans chaque cas où la formule est utilisée. La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.
CCAG 15.1	Exemples Clause 15.1 du CCAG : La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont : Règlement des Fournitures :

	Le règlement sera effectué comme suit : <i>virement bancaire</i>
CCAG 15.4	Le taux d'intérêt moratoire est le taux d'intérêt légal de la BCEAO majoré d'un point.
CCAG 16.1	Cocher le cas échéant Régime fiscal de droit commun---X----- Autre régime :-[préciser les impôts, taxes et droits]
CCAG 17.1	Le montant de la garantie de bonne exécution sera : sans objet
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : « une garantie bancaire ou d'un établissement financier » ou « un cautionnement d'une Institution de cautionnement » :sans objet
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : [insérer les informations] Sans objet
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les Inspections et Essais sont : [décrire les types, fréquences, procédures utilisés pour réaliser ces inspections et ces essais] sans objet
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: [insérer les lieux] sans objet _____
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à : <i>1/2000^{ème} du montant du marché par jour de retard.</i>
CCAG 27.5	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : [insérer le nombre] jours. Sans objet



Ouagadougou le 03/11/2021

FACTURE PROFORMA SOGEDIM BTP SARL N°0033/2021

Doit : Université NAZI BONI / Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV)

Objet : Acquisition et installation d'équipement d'enseignement pour les 4 salles de cours (JALON 2, ACTIVITE 2)*

N°	Description (Désignation)	Unité	Caractéristiques techniques	Quantité	Prix unitaire	Prix total par article
1	Achat et Installation d'écrans de projection murale motorisés	Unité	Modèle Mural, dimensions 1,80 x 1,80m	4	600 000	2 400 000
2	Écran plat interactif résolution 4K avec fonctionnalité tableau blanc, taille de l'écran : 65 pouces	Unité	Écran plat interactif résolution 4K avec fonctionnalité tableau blanc, taille de l'écran 65 pouces ,	4	3 472 500	13 890 000



3	Ordinateur portable professeur pour présentation en salle	Unité	type Professionnel, Intel Core i7 à 1.8 GHz, Ram 16 Go de mémoire extensibles à 48 Go, Capacité de stockage SSD de 512 Go, Affichage écran couleur LED avec une résolution de 1920 x 1080 pixels, Taille de l'écran 15,6 pouces, Windows 10 professionnel pré installé avec sticker de la licence authentique	4	800 000	3 200 000
Prix total hors TVA						19 490 000
Montant TVA (18%)						3 508 200
Prix total toutes taxes comprises						22 998 200

Arrêté la présente facture proforma à la somme de :

Vingt deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent (22 998 200) FCFA TTC



Le Gérant

Y.A Félix Bienvenu NIGNAN





LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Date : **03 Novembre 2021**

ADP No.: **N°2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM**

Variante No. : **NEANT**

À : **UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV)**

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier de demande de prix, y compris l'additif/ les additifs No. : **[NEANT]** ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons de fournir conformément au Dossier de demande de prix et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses techniques, les Fournitures ou services ci-après : **Acquisition et installation d'équipement d'enseignement pour les 4 salles de cours (JALON 2, ACTIVITE 2)*;**
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : **Vingt deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent (22 998 200) Francs CFA TTC ;**
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants : **NEANT**
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 14 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 16 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous

engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du Marché conformément au CCAG ;
- g) Notre candidature, ainsi que tous fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 3.2 des Instructions aux Candidats.
- h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 3.3 des Instructions aux Candidats.
- i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter l'éthique et la déontologie dans les marchés publics et les délégations de service public
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.
- k) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Y.A Félix Bienvenu NIGNAN
En tant que **Gérant**



Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de **SOGEDIM BTP SARL**

En date du 03 Novembre 2021

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Date: **03 Novembre 2021**

DDPX No. : **N°2021-006/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM**

Variante No. : NEANT

Lot unique : **Acquisition et installation d'équipement d'enseignement pour les 4 salles de cours (JALON 2, ACTIVITE 2)***

N° de prix	Désignation des produits	Pays d'origine	Prix unitaire hors TVA (FCFA)	
			En lettre	En chiffre
1	Achat et Installation d'écrans de projection murale motorisés	France	Six cent mille	600 000
2	Écran plat interactif résolution 4K avec fonctionnalité tableau blanc, taille de l'écran : 65 pouces	Canada	Trois million quatre cent soixante douze mille cinq cent	3 472 500
3	Ordinateur portable professeur pour présentation en salle	France	Huit cent mille	800 000

Fait à Ouagadougou le 03 Novembre 2021



Le Soumissionnaire

Y.A Félix Bienvenu NIGNAN

Relevé d'identité bancaire

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
BF207	01001	001300484160	48
IBAN (Identifiant International) BF42BF2070100100130048416048			Code BIC BAGFBFBF
Domiciliation BURKINA SOGEDIM-BTP SARL 11 BP 482 OUAGA 11 OUAGADOUGOU		Intitulé du compte SOGEDIM-BTP SARL	



TRESOR PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES MOYENNES ENTREPRISES DU
CENTRE I
RECETTE DES IMPOTS

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

16 17



Quittance de paiement

Quittance N° : QIT20210102035268 du 21/12/2021

Délivrée à 00025154W SOGEDIM-BTP

Impôts :

AUTRES DROITS D'ENREGISTREMENT (Réf marché MARCHÉ N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073) (Déclaration)	584 700
DROITS FIXES (Réf marché MARCHÉ N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/00073) (Déclaration)	6 000

Total: 590 700

Règlement joint à l'ordre de **RECEVEUR DES IMPOTS ET DES BRIGADES**
Virement N° 1031291 du 15 Décembre 2021

590 700

Arrêté la présente quittance à la somme de : Cinq cent quatre vingt dix mille sept cents francs CFA

L'agent émetteur



Florence KABORE

Pour le développement économique et social du Burkina Faso

DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS



FICHE DE DÉCOMPTÉ FISCAL

REFERENCES DU MARCHÉ

N° enreg: ACT202101007116

N° TR: TR202101062799

Ref. marché	Date	Objet	Imputation
MARCHE N°EPE-UNB-CEA/09/01/02/80/2021/0073	07/12/2021	ACQUISITION ET INSTALLATION D'EQUIPEMENT D'ENSEIGNEMENT...	BUDGET CEA/ITECH-MTV DE L'UNB 2021
Commanditaire: MESRSI Attributaire(IFU, nom et adresse): 00025154W SOGEDIM-BTP (SOGEDIM-BTP SARL)			

DECOMPTÉ DES IMPÔTS, DROITS ET TAXES RATTACHES AU PRESENT MARCHÉ

	Base	Taux	Net à payer
Droit d'enregistrement	19 490 000	3 %	584 700
Exonération = Référence			
Patente sur marché		2 %	
PAIEMENT A L'ENREGISTREMENT			
Exonération = Référence			
Taxe sur la valeur ajoutée	19 490 000	18 %	3 508 200
Exonération = Référence			
La direction des moyennes entreprises du centre i certifie exacts les renseignements ci-dessus.			
Fait à OUAGADOUGOU, le 15/12/2021			

